



PASSAGE EXAMEN TCF CANADA

1 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Toute personne de 16 ans et plus, quelle que soit sa nationalité ou sa langue maternelle, ayant besoin de certifier son niveau de français dans le cadre des démarches d'immigration économique au Canada ou d'obtention de la citoyenneté canadienne et qui, de ce fait, doit déposer un dossier auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Pré-requis

- Avoir une pièce d'identité avec photo en cours de validité

Objectifs pédagogiques

Obtenir le Test en Connaissances du Français

Description / Contenu

Le TCF Canada est un test accrédité par Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Le TCF Canada est également reconnu, depuis fin janvier 2022, par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) pour une demande d'immigration dans la province du Québec.

La session débute à 9h00 et n'est plus accessible après cet horaire, nous vous recommandons fortement de vous présenter au minimum 15 minutes en avance.

Pour accéder à l'examen, chaque candidat doit être muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

Il se compose de 4 épreuves obligatoires évaluant les compétences en français langue générale :

- 1- Compréhension orale : épreuve collective : 39 questions à choix multiple (4 choix de réponse, une seule réponse correcte)
- 2- Compréhension écrite : épreuve collective : 39 questions à choix multiple (une seule bonne réponse possible)
- 3- Expression écrite : épreuve collective : 3 exercices
- 4- Expression orale : épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices

La durée totale de la session dépendant de l'ordre de passage à l'oral. Les créneaux de passage sont définis par ordre d'inscription à l'examen.

Modalités pédagogiques

- Examen du TCF Canada

Moyens et supports pédagogiques

- Sur ordinateur





Modalités d'évaluation et de suivi

Les données de la session seront transmises à France Education International à l'issue de l'examen. L'IFAP recevra les résultats définitifs dans un délai de 15 jours ouvrés.

N'étant que le centre de passation, l'IFAP ne peut être tenu pour responsable en cas de retard dans la réception des résultats de session.

Vous devrez retirer votre attestation directement dans notre centre en vous munissant d'une pièce d'identité.

Votre attestation aura une durée de validité de 2 ans à partir de la date de délivrance des résultats. Cette date de validité sera indiquée sur votre attestation.

ATTENTION ! Un seul exemplaire de votre attestation vous sera délivré. Il est donc recommandé de conserver une copie de votre attestation.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :

accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.